



S

1885

QUATORZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA

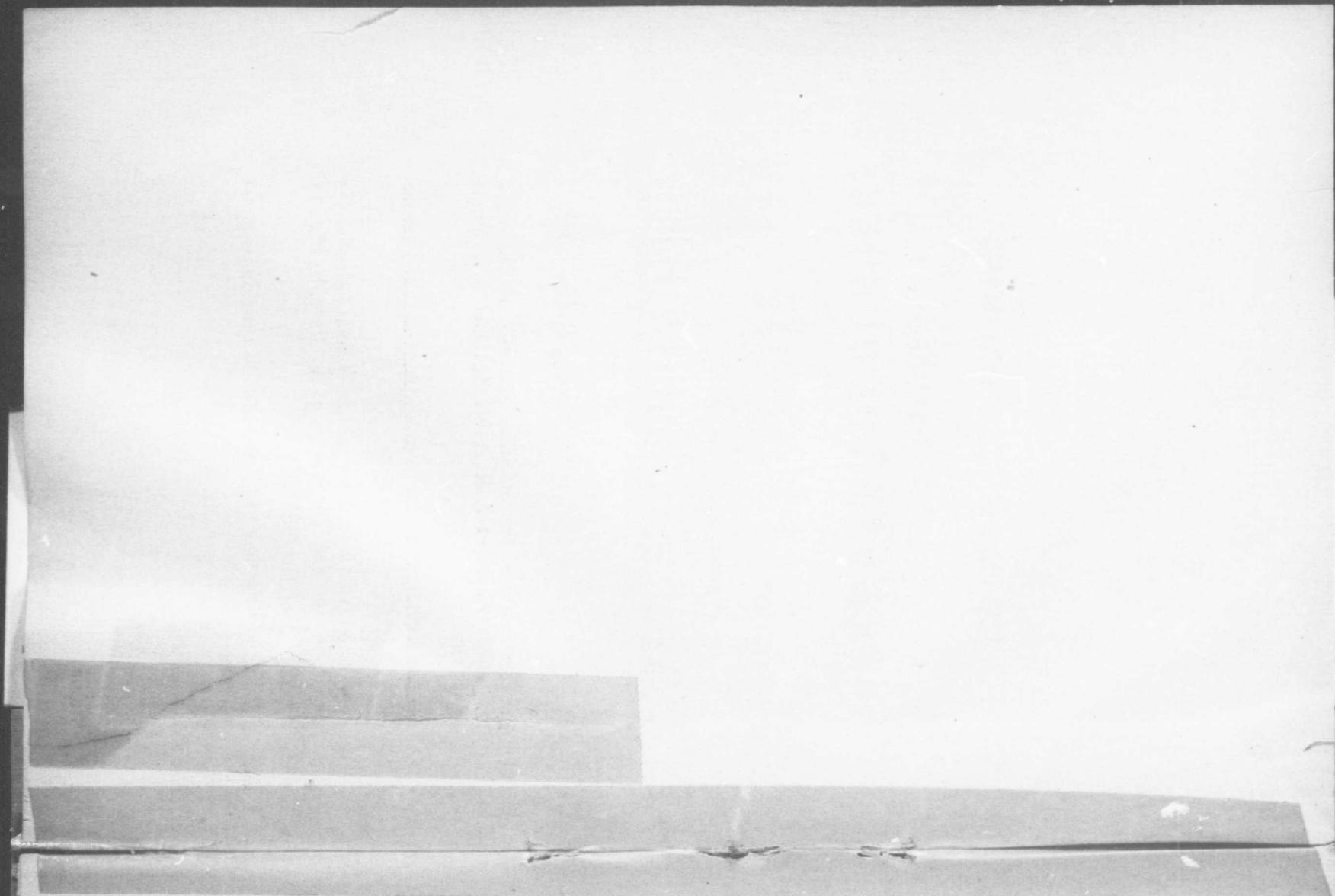
CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

45
0710
033
03103
1885

1885
18
11



LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict. Ch. 7.)

QUATORZIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 15 juin 1885.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier Robitaille, M. D., et F. B. A. Vézina, Ecr., agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élection des Directeurs, et A. Joseph, Ecr., et T. LeDroit, Ecr., sont nommés.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :



TREIZIEME rapport annuel des Directeurs, aux actionnaires de La Caisse
d'Economie de Notre-Dame de Québec, depuis l'octroi de sa charte
sous l'acte fédéral, Vict., 34 ch. 7

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre 37ème rapport annuel des opérations de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, depuis sa fondation, pour les douze mois écoulés le 31 Mai dernier. Durant cette longue période d'années, la Caisse a toujours conservé la haute confiance de notre estimable clergé et des citoyens en général, confiance, que nous aimons à croire, qui sera continuée pour l'avenir. Le présent rapport qui est le treizième depuis l'acte fédéral, Vict. 34, ch. 7, qui régit aujourd'hui les Banques d'Epargnes, fait voir que les profits ont été plus considérables que ceux de l'année dernière. Après avoir payé deux dividendes ainsi que les intérêts dus aux déposants et réglé toutes les dépenses d'administration, ces profits qui s'élèvent à la somme de \$19,418.75 ont été appliqués à réduire la valeur de

ANNOU...
...-1914

vieux placements qui maintenant a diminué d'une manière sensible, mais nous espérons que dans un temps futur ces mêmes placements seront cotés plus avantageusement.

Nous avons ouvert pendant l'année 1471 nouveaux comptes et 385 ont été clos, le nombre de nos déposants est aujourd'hui de 13,613. La somme de \$3,816,788.60 a été reçue et celle de \$3,885,704.57 a été payée. Le montant dû aux déposants est de \$2,517,861.33. Les valeurs de la Caisse ont été examinées avec soin, par le Vice-Président l'Honorable Isidore Thibaudeau et les deux auditeurs en présence du Président, du Secrétaire-Trésorier et du Comptable. Le rapport ci-annexé des auditeurs fait voir que le tout est parfaitement correct et en bon ordre. L'Inspecteur M. P. Legaré fait régulièrement, au moins une fois par semaine, la visite des différents bureaux de La Caisse et tous les mois un rapport spécial et détaillé est lu aux séances mensuelles des directeurs, sur les diverses transactions qui ont eu lieu. L'allocation annuelle de \$5,000.00 a été distribuée, comme par le passé, aux Institutions charitables de Québec.

En terminant nous aimons insérer dans notre présent rapport un des paragraphes du rapport de l'an dernier, ainsi conçu : Il n'est pas hors de propos de mentionner que quoique le but principal de la Caisse d'Economie soit de recevoir des dépôts, à intérêts, la loi lui permet de faire des opérations d'une institution de crédit mobilier, en faisant des prêts ou avances, sur billets, aux personnes qui donnent des sûretés collatérales, telles que débentures du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées, ou sur des actions

de banques. Ce mode de prêt, que la Caisse d'Economie est toujours disposée à faire, multiplie le crédit de ceux qui possèdent de telles valeurs et qui veulent les conserver pour l'avenir.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D,

Président.

Québec, 15 juin, 1885.

DÉPÔTS ET REMBOURSEMENTS DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE
N.-D DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINISSANT
LE 30 MAI 1885.

Balance au Crédit des déposants le 31 mai 1884.....	\$2,586,777 30
Payé durant l'année..... ..	\$3,885,704 57
Reçu do do	3,816,788 60
Diminution.....	68,915 97

Balance au crédit des déposants le 30 mai 1885.....\$2,517,861 33

Savoir :

Bureau Haute-Ville.....	\$1,750,608 09
do Lévis..... ..	361,593 04
do St. Roch.....	405,660 20
	\$2,517,861 33

Québec, 30 mai 1885.

F. R. A. VEZINA,
Sec.-Trés.

Examiné et trouvé correct.
Québec, 12 juin 1885.

P. LEGARE, Inspecteur et Auditeur.
GEO. V. H. BOUCHARD, Auditeur.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE
FINISSANT LE

RECETTES.

Balance en Banque et en mains le 31 mai 1884.	\$ 383,689 00
Dépôts reçus, savoir :	
Bureau Haute-Ville.....	\$2,514,353 96
do Lévis.....	557,321 73
do St. Roch.....	745,112 91
	\$3,816,788 60
Placements.....	1,363,909 43
Intérêts.....	153,524 25
Dépôt spécial.....	100,000 00
La Banque Nationale "Montréal".....	209,620 00
Placements, fonds de Charité.....	20,500 00
Loyers	744 51

\$6,048,775 79

Examiné et trouvé correct.
Québec, 12 juin 1885,

P, LEGARE,
Inspecteur et Auditeur.

GEO. V. H. BOUCHARD,
Auditeur.

D'ECONOMIE N.-D. DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE
30 MAI 1885.

DÉBOURSÉS.

Remboursements, savoir :	
Bureau Haute-Ville.....	\$2,580,494 71
do Lévis	560,450 01
do St. Roch.....	744,759 85
	<hr/>
	\$3,885,704 57
Placements.....	1,404,175 07
Intérêts	79,923 51
Dépenses courantes.....	4,185 19
Dépenses d'administration.....	13,899 09
Dividende.....	25,000 00
Institutions de Charité.....	5,000 00
Dépôts spécial.....	100,000 00
La Banque Nationale " Montréal " ..	209,620 00
Balance en Banque et en mains.....	321,268 36
	<hr/>
	\$6,048,775 79
	<hr/> <hr/>

Québec, 30 mai 1885.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

F. R. A. VEZINA,
Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE

PASSIF.

Fonds social de la Banque.....	\$1,000,000 00	
Moins 75 % non versé.....	750,000 00	
		<u>250,000 00</u>
Profits et pertes.....		90,000 00
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.....		2,517,861 33
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000 00
Obligations non comprises dans les items précédents. ..		18,360 00

\$2,959,221 33

Examiné et trouvé correct.

Québec, 12 juin 1885.

P. LEGARE,
Inspecteur et Auditeur.

GEO. V. H. BOUCHARD,
Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 30 MAI 1885.

ACTIF.

Effets publics de la Puissance.. .. .	\$ 1,597 00
Effets publics provinciaux ou municipaux	835,090 48
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou provinciaux comme sûreté collatérale.....	101,090 00
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale.....	505,559 72
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou débetures, tels qu'autorisés par la loi, comme sûreté collatérale.....	448,840 98
Argent en Caisse ou déposé aux banques et remboursable à demande.....	721,268 36
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de charité.....	83,000 00
Placements en actions de Banques effectués avant l'incorporation de la Banque.....	192,125 00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents....	70,649 79
	<u>2,959,221 33</u>

Québec, 30 Mai 1885.

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

F. R. A. VEZINA,
Sec.-Trés.

RAPPORT DES AUDITEURS.

A Messieurs le Président et les Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

MESSIEURS,

Nous avons examiné avec soin les livres de comptes de la " Caisse, " pour les douze mois expirés le 30 Mai dernier. Nous avons aussi vérifié les valeurs de l'institution et nous avons trouvé le tout correct.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis,

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur,

GEO. V. H BOUCHARD,

Auditeur.

Québec, 12 juin 1885.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :
Proposé par M. le Chevalier Robitaille, secondé par
L'Hon. I. Thibaudeau, et Résolu :

Que le rapport des Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par T. LeDroit, Ecr., et Résolu :

Que des remerciements soient unanimement votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'Institution pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Banque pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par Cyrille Tessier, Ecr., secondé par M. l'abbé J. B. Z. Bolduc, et Résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et George V. H. Bouchard soient élus Auditeurs de la Banque pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept directeurs pour l'année courante, et les Messieurs suivants sont élus, savoir :

Louis Amiot, Ecr.,
Révd. J. B. Z. Bolduc,
J. D. Brousseau, Ecr.,
Chs. Cinq-Mars, Ecr.,
Olivier Robitaille, Ecr., M. D.
Hon. U. J. Tessier,
Hon. I. Thibaudeau.



M. le Président laisse le fauteuil et est remplacé par l'Hon. I. Thibaudeau.

Sur motion de J. D. Brousseau, Ecr., secondé par Chs. Cinq-Mars, Ecr., il est Résolu :

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

Québec, 15 juin 1885.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

M. LE CHEVALIER ROBITAILLE, Président.

HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

F. R. A. VÉZINA,

Secrétaire-Trésorier.

Québec, 15 juin 1885.

309.102-11A2
309.102-11A2

